

## Le rôle fondamental de la sécurité énergétique dans l'action extérieure de l'Union européenne. L'exemple de la zone de la mer Noire.

par Momtchil MIHOV  
Assistant de recherche à l'IRIS

### ABSTRACTS

La nécessité pour l'Union européenne d'élaborer une politique extérieure commune d'énergie, plus cohérente et plus efficace à moyen et long termes, constitue aujourd'hui, plus que jamais, une priorité fondamentale. La sécurité de l'approvisionnement énergétique et du transit en sont des composantes de base. La région de la Mer Noire est un carrefour crucial des différents flux énergétiques et c'est la raison pour laquelle il est primordial d'assurer une bonne synergie et une grande efficacité des différentes politiques intérieures et extérieures que l'Union européenne met en oeuvre dans cette région. La création progressive d'un marché européen du gaz et de l'électricité, qui pourrait potentiellement comprendre plus de 35 pays et une population de plus de 600 millions d'habitants devrait être un objectif à moyen terme clairement défini par l'Union européenne. L'Union européenne devrait finalement élaborer une politique extérieure énergétique adéquate afin qu'elle puisse parler avec une seule voix avec ses interlocuteurs tiers et de ce fait, essayer de les intégrer dans une communauté énergétique par le biais de laquelle une plus grande sécurité et diversification d'approvisionnement énergétique seraient atteintes

*The need for the European Union to work out a common foreign policy for energy, more coherent and more effective over the short and long term, constitutes today more than ever a fundamental priority. The security of the energy supply and their transit are the key issues which should be addressed. The area of the Black Sea being a crucial crossroad of the various radiant energy flows, it is of primary importance to ensure a good synergy of the various domestic and external policies that the European Union implements in this area. The progressive creation of a European market of gas and electricity, which could potentially include more than 35 countries and a population of more than 600 million inhabitants, should be an objective in the short term, clearly defined by the European Union. Finally, the European Union should work out an adequate foreign energy policy so that it can speak with a common voice to its interlocutors and try to integrate them in an energy community, with a view to diversifying energy sources and ensuring safety of supplies.*

L'Union européenne s'est imposée comme l'un des grands acteurs du marché international de l'énergie : elle est, à l'heure actuelle, un des principaux importateurs mondiaux de pétrole, de gaz et de charbon. Toutefois elle ne possède pas de poids réel sur la scène diplomatique, compte tenu de sa difficulté à parler d'une seule voix et le processus complexe de prise de décision commune. Contraints par les crises énergétiques récentes, les dirigeants européens ont pris conscience des problèmes liés à ce décalage et ils accordent une place de plus en plus importante aux questions énergétiques dans leurs relations avec les pays-tiers, notamment leurs voisins immédiats. Dans son Livre vert - « Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique » (2000), la Commission européenne estime que, si aucune mesure n'est prise, la dépendance énergétique de l'UE, c'est à dire la part des différentes sources d'énergie importées de pays tiers dans le bouquet énergétique de l'UE, passera de 50% en 2000 à 70% en 2030<sup>1</sup>.

La dépendance énergétique de l'Union européenne des importations (EU-30=EU-27 + la Turquie, la Suisse et la Norvège)

|           | %    |      |      |      |      |
|-----------|------|------|------|------|------|
|           | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2030 |
| EU-25     | 44.7 | 47.2 | 55.0 | 63.5 | 64.9 |
| EU-27     | 44.6 | 46.7 | 54.4 | 62.9 | 64.2 |
| Europe-30 | 38.9 | 36.4 | 44.4 | 52.4 | 56.3 |

Source: PRIMES.

Source: PRIMES

| Europe-30: Baseline scenario            |         |         |         |         |         |         |         |         |         | SUMMARY ENERGY BALANCE AND INDICATORS (A) |         |         |         |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---|---------|---------|---------|
| ktoe                                    | 1990    | 1995    | 2000    | 2005    | 2010    | 2015    | 2020    | 2025    | 2030    | '90-'00                                   | '00-'10 | '10-'20 | '20-'30 |
|   |         |         |         |         |         |         |         |         |         | Annual % Change                           |         |         |         |
| <b>Primary Production</b>               | 1091087 | 1164015 | 1200143 | 1183940 | 1158330 | 1085238 | 1059892 | 1026116 | 1009418 | 1.0                                       | -0.4    | -0.9    | -0.5    |
| Solids                                  | 377317  | 289853  | 228042  | 211606  | 176944  | 156047  | 156969  | 154248  | 146715  | -4.9                                      | -2.5    | -1.2    | -0.7    |
| Oil                                     | 216359  | 314363  | 337714  | 273647  | 258206  | 216942  | 186873  | 154818  | 135229  | 4.6                                       | -2.6    | -3.2    | -3.2    |
| Natural gas                             | 186970  | 215615  | 253987  | 287246  | 280974  | 247951  | 231034  | 219711  | 209096  | 3.1                                       | 1.0     | -1.9    | -1.0    |
| Nuclear                                 | 206883  | 226217  | 250675  | 264138  | 260539  | 255349  | 242834  | 223374  | 231763  | 1.9                                       | 0.4     | -0.7    | -0.5    |
| Renewable energy sources                | 103557  | 117967  | 129725  | 147302  | 181667  | 208948  | 242182  | 273965  | 286615  | 2.3                                       | 3.4     | 2.9     | 1.7     |
| Hydro                                   | 40003   | 44385   | 48250   | 48313   | 49943   | 52296   | 54288   | 56399   | 57471   | 1.9                                       | 0.3     | 0.8     | 0.6     |
| Biomass & Waste                         | 59720   | 68852   | 74749   | 86197   | 107578  | 124626  | 147366  | 164977  | 169910  | 2.3                                       | 3.7     | 3.2     | 1.4     |
| Wind                                    | 67      | 352     | 1919    | 6535    | 16346   | 22243   | 27729   | 36475   | 40320   | 39.9                                      | 23.9    | 5.4     | 3.8     |
| Solar and others                        | 173     | 432     | 703     | 1516    | 2336    | 3733    | 6086    | 8825    | 11298   | 15.1                                      | 12.8    | 10.0    | 6.4     |
| Geothermal                              | 3595    | 3946    | 4103    | 4741    | 5464    | 6050    | 6713    | 7289    | 7616    | 1.3                                       | 2.9     | 2.1     | 1.3     |
| <b>Net Imports</b>                      | 695727  | 622832  | 684878  | 804277  | 923734  | 1075701 | 1166628 | 1228965 | 1299398 | -0.2                                      | 3.0     | 2.4     | 1.1     |
| Solids                                  | 86632   | 84743   | 108508  | 133681  | 151473  | 152464  | 153910  | 181927  | 206214  | 2.3                                       | 3.4     | 0.2     | 3.0     |
| Oil                                     | 490237  | 410532  | 412700  | 491243  | 536664  | 594687  | 636676  | 659917  | 684257  | -1.7                                      | 2.7     | 1.7     | 0.7     |
| - Crude oil and Feedstocks              | 458354  | 390385  | 384418  | 450179  | 497382  | 557575  | 602160  | 629018  | 656662  | -1.7                                      | 2.6     | 1.9     | 0.9     |
| - Oil products                          | 31883   | 20147   | 28282   | 41064   | 39281   | 37112   | 34516   | 30899   | 27595   | -1.2                                      | 3.3     | -1.3    | -2.2    |
| Natural gas                             | 117149  | 127430  | 163941  | 179521  | 235702  | 328543  | 376014  | 387105  | 408878  | 3.4                                       | 3.7     | 4.8     | 0.8     |
| Electricity                             | 1710    | 127     | -272    | -168    | -105    | 8       | 28      | 15      | 48      |   |         |         | 5.4     |
| <b>Gross Inland Consumption</b>         | 1751588 | 1757969 | 1839144 | 1941639 | 2032224 | 2108343 | 2171548 | 2198687 | 2250894 | 0.5                                       | 1.0     | 0.7     | 0.4     |
| Solids                                  | 468937  | 381701  | 345317  | 345287  | 328416  | 308511  | 310879  | 336174  | 352930  | -3.0                                      | -0.5    | -0.5    | 1.3     |
| Oil                                     | 669257  | 690581  | 702393  | 718313  | 745030  | 759033  | 768577  | 758342  | 761564  | 0.5                                       | 0.6     | 0.3     | -0.1    |
| Natural gas                             | 301245  | 341376  | 411306  | 466767  | 516677  | 576494  | 607048  | 606816  | 617975  | 3.2                                       | 2.3     | 1.6     | 0.2     |
| Nuclear                                 | 206883  | 226217  | 250675  | 264138  | 260539  | 255349  | 242834  | 223374  | 231763  | 1.9                                       | 0.4     | -0.7    | -0.5    |
| Electricity                             | 1710    | 127     | -272    | -168    | -105    | 8       | 28      | 15      | 48      |   |         |         | 5.4     |
| Renewable energy forms                  | 103557  | 117967  | 129725  | 147302  | 181667  | 208948  | 242182  | 273965  | 286615  | 2.3                                       | 3.4     | 2.9     | 1.7     |
| <b>as % in Gross Inland Consumption</b> |         |         |         |         |         |         |         |         |         |   |         |         |         |
| Solids                                  | 26.8    | 21.7    | 18.8    | 17.8    | 16.2    | 14.6    | 14.3    | 15.3    | 15.7    |   |         |         |         |
| Oil                                     | 38.2    | 39.3    | 38.2    | 37.0    | 36.7    | 36.0    | 35.4    | 34.5    | 33.8    |   |         |         |         |
| Natural gas                             | 17.2    | 19.4    | 22.4    | 24.0    | 25.4    | 27.3    | 28.0    | 27.6    | 27.5    |   |         |         |         |
| Nuclear                                 | 11.8    | 12.9    | 13.6    | 13.6    | 12.8    | 12.1    | 11.2    | 10.2    | 10.3    |   |         |         |         |
| Renewable energy forms                  | 5.9     | 6.7     | 7.1     | 7.6     | 8.9     | 9.9     | 11.2    | 12.5    | 12.7    |   |         |         |         |

<sup>1</sup> COM (2000) 769 final

Ce constat montre bien la situation inquiétante à laquelle sont confrontés les pays de l'UE et leur vulnérabilité vis-à-vis de leurs fournisseurs de sources d'énergie. Pour des raisons de cohérence et de crédibilité, l'élaboration d'une politique énergétique extérieure commune s'impose de plus en plus.

Les pays de la région de la mer Noire (la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie et la Moldavie à l'Ouest, l'Ukraine et la Russie au Nord, la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan à l'Est et la Turquie au Sud) jouent un rôle capital dans la politique énergétique de l'UE.



Ces Etats contribuent à satisfaire une partie considérable des besoins de l'Union européenne en gaz naturel et, de plus en plus, en pétrole. Et leur importance va sensiblement augmenter à l'avenir. Ces pays assurent aussi le transit d'énergie primaire à destination de l'UE. Enfin, ils ont vocation à devenir des acteurs à part entière et d'égale importance sur le marché intérieur du gaz et de l'électricité de l'Union européenne. Cette région dans laquelle s'articulent différentes politiques européennes fait ainsi figure de test dans la construction d'une politique énergétique extérieure commune.

Comment l'Union européenne peut-elle assurer, le plus efficacement possible, la sécurité de son approvisionnement en sources d'énergie et le transit de celles-ci dans cette zone cruciale, qu'est la région de la mer Noire ?

## **I. QUELLES PRIORITES EUROPEENNES POUR LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'ENERGIE ? LA SECURITE DE L'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE ET LE TRANSIT**

### I. Sécurité physique de l'approvisionnement par réseau

#### *I.1. Sécurité des conduites*

Le transport maritime de pétrole dans cette mer fermée qu'est la mer Noire a fortement augmenté depuis l'ouverture des ressources du bassin de la mer Caspienne après l'effondrement de l'Union soviétique.

Les accidents de l'Erika et du Prestige, et les dommages environnementaux considérables occasionnés par les déversements d'hydrocarbures qui en ont résulté, ont mis en lumière la nécessité d'une action concertée de

l'Union européenne et des pays voisins afin de garantir des normes de sécurité aussi strictes que possible pour le transport de combustibles fossiles.

Par rapport à d'autres modes de transport, les conduites sont généralement considérées comme un moyen sûr pour transporter des substances dangereuses. Selon la Commission européenne, les réseaux européens de gazoducs et oléoducs connaissent une croissance rapide et le bilan de sécurité est plutôt satisfaisant dans les États membres et il serait opportun d'accorder une priorité plus élevée à l'examen des possibilités de transporter les hydrocarbures par oléoduc plutôt que par navire, lorsque cette solution est économiquement et techniquement faisable car elle est nettement plus sûre et plus respectueuse de l'environnement. Dans cette optique s'inscrit le futur oléoduc Bourgas-Alexandropolis, qui devrait réduire d'une manière significative le transport de produits pétroliers par le détroit du Bosphore et dont la ratification du traité de construction vient d'entrer en vigueur, au mois de mai 2007.

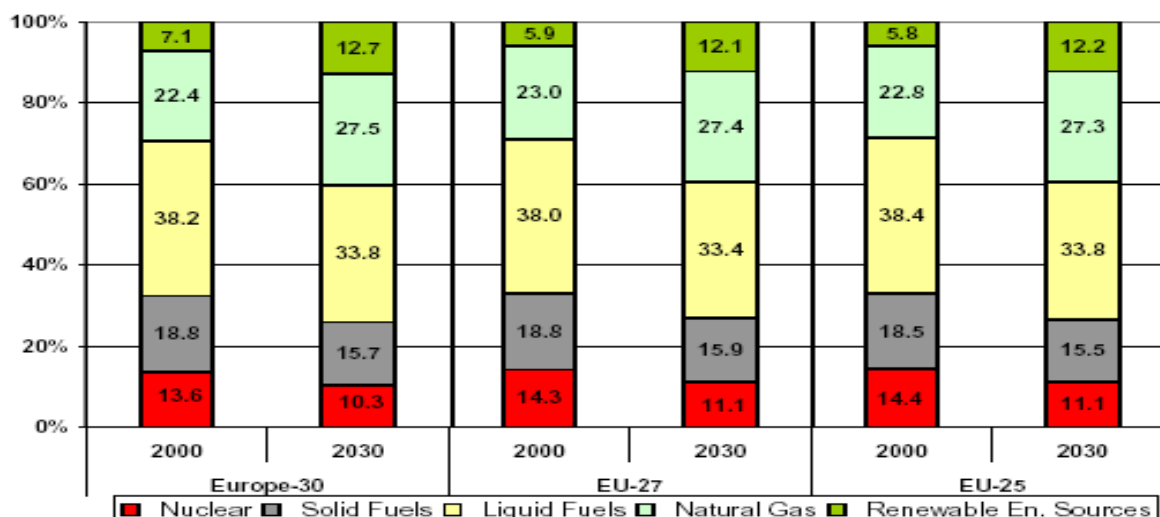
### 1.2. Précision géographique et sûreté des réseaux des conduites

L'utilisation de techniques de cartographie précises et de programmes de surveillance pour les réseaux de conduites de transport d'hydrocarbures, ainsi que de programmes de surveillance des transferts d'hydrocarbures en général contribuerait à la détection avec une grande précision l'endroit où un problème est survenu et de corriger immédiatement la situation.

Le projet européen Galileo offre des possibilités importantes pour améliorer la sûreté des réseaux de conduites, ainsi que du transport maritime de l'énergie dans le cadre des projets qui pourront être réalisés dans ce domaine. Aussi, une collaboration étroite avec les pays de la région de la mer Noire est recherchée dans le développement de ce projet et sa future application concrète pour le secteur de l'énergie, notamment en ce qui concerne la construction et l'entretien des oléoducs, des gazoducs et des lignes électriques à haute tension, la surveillance des pétroliers, et la gestion des ressources naturelles. Comme exemple, on pourrait citer l'accord de l'Union européenne avec la Russie concernant l'interopérabilité du projet Galileo avec le système russe de radionavigation par satellite GLONASS

## 2. Assurer la sécurité d'approvisionnement commerciale et stratégique

Structure de la demande énergétique primaire par source d'énergie ((EU-30=EU-27 + la Turquie, la Suisse et la Norvège) :



Source: PRIMES.

La tendance de la demande primaire d'énergie en sources renouvelables et en gaz naturel continuerait à augmenter d'ici 2030 alors que celles des autres sources d'énergie décroîtront d'une manière faible et continue sans que leur importance dans le bouquet énergétique de l'Union européenne diminue d'une manière significative.

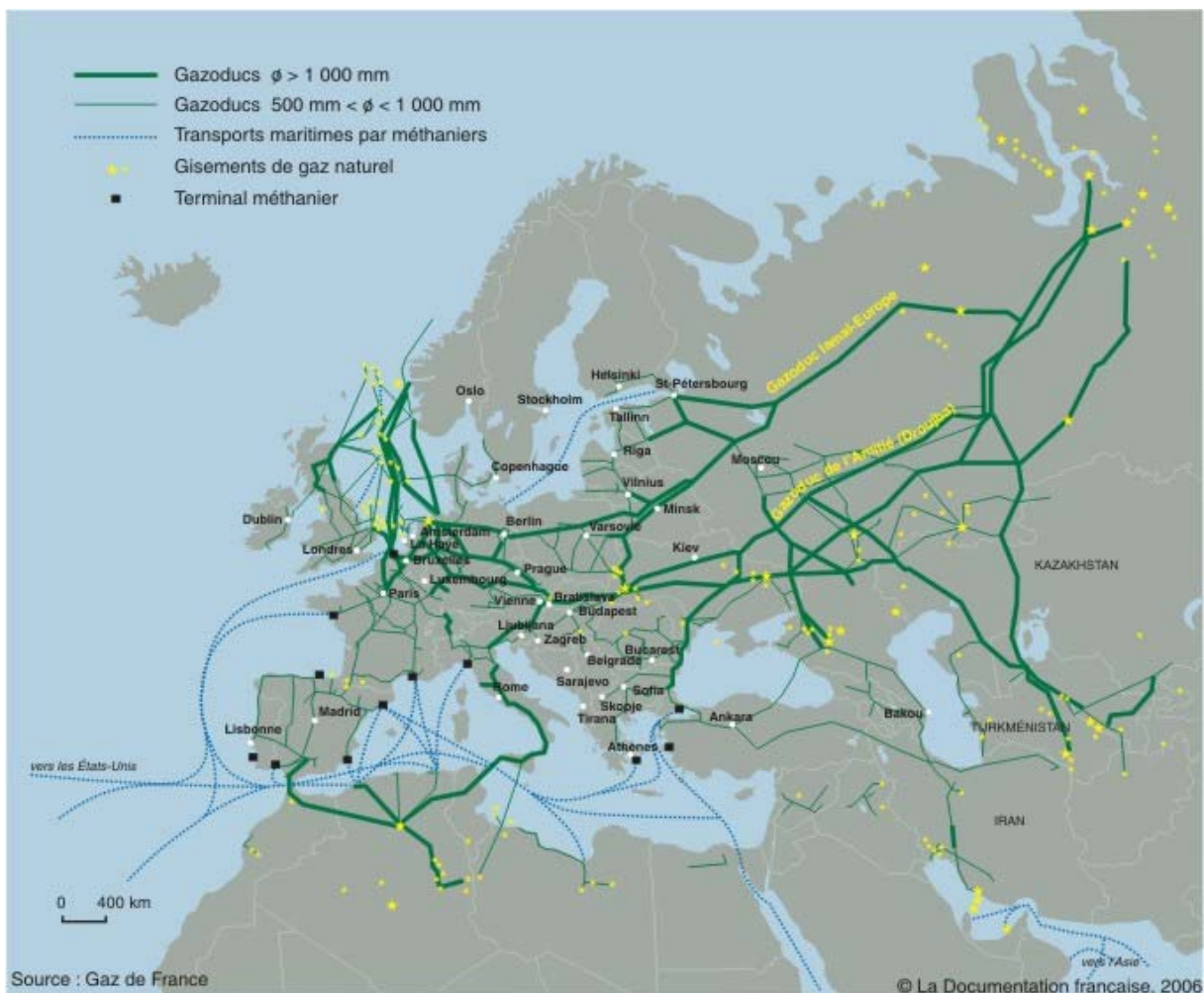
## 2.1. L'électricité :

Compte tenu de l'énorme potentiel offert par le marché de l'électricité des pays de la région de la mer Noire, il est indispensable d'exploiter les possibilités de parvenir à des accords, notamment avec la Russie, l'Ukraine et les pays de Sud-Est de l'Europe qui permettrait l'interconnexion et l'intégration progressives de ces réseaux à celui de l'Union européenne.

Le traité établissant la communauté énergétique du sud-est de l'Europe (CEESE) constitue un traité juridiquement contraignant couvrant les secteurs de l'électricité et du gaz naturel. Son objectif est que les pays signataires se conforment à la législation énergétique européenne afin de créer un marché intégré. Parmi ses membres figurent l'Autriche, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Slovénie, la Bulgarie et la Roumanie, pour ce qui concerne l'UE, et l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ancienne république yougoslave de Macédoine, la Serbie, le Monténégro, la Turquie d'autre part (tous candidats ou candidats potentiels à l'entrée dans l'UE). Le traité est conçu pour satisfaire l'objectif politique et économique de stabilisation et de développement du Sud-Est de l'Europe.

Toutefois, il est très improbable que les échanges avec l'ensemble de ces pays dépassent 5 % de la consommation de l'Union européenne, en raison de contraintes physiques telles que les pertes de courant inhérentes au transport sur de longues distances.

## 2.2 Le Gaz Naturel

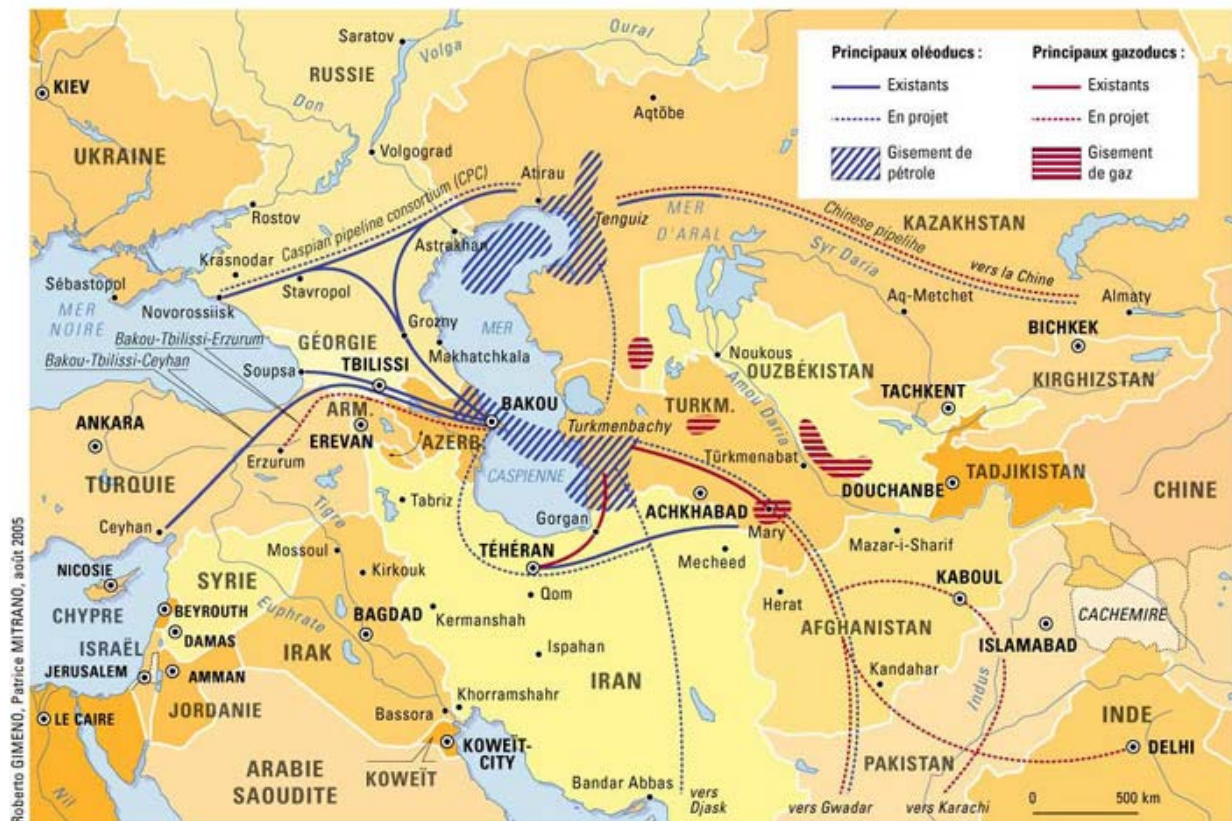


L'Union européenne devrait voir sa consommation de gaz augmenter considérablement au cours des prochaines décennies (voir tableau plus haut), tandis que sa production devrait diminuer. Pour ce qui est de la sécurité d'approvisionnement, le plus important pour l'Europe est de veiller à ce que les conditions du marché, le cas échéant avec des incitations, soient telles qu'elles assurent la construction de nouvelles capacités de production de gaz et de gazoducs susceptibles de répondre aux besoins croissants de l'Europe en gaz naturel. Les pays voisins de l'UE, notamment de la mer Noire (La Russie-producteur, l'Ukraine, la Moldavie, la Georgie-transit), de la mer Caspienne, la Norvège et l'Algérie sont ses principaux fournisseurs de gaz et le resteront à long terme. Les importations dans l'Union européenne devraient couvrir plus de 60 % de la demande de l'Union européenne.

Les projets suivants peuvent être considérés comme ceux qui, au cours des prochaines années, devraient bénéficier à titre principal du soutien politique et éventuellement financier de la Communauté dans le cadre de programmes bien conçus et adaptés, en vue d'assurer la sécurité d'approvisionnement en gaz par des sources appropriées et diversifiées, conformément à l'objectif visé.

- Europe de la mer Noire et Europe de Sud-Est
  - Gazoduc Turquie-Bulgarie-Roumanie-Hongrie-Autriche – NABUCCO. Il devrait commencer à se construire en 2008 pour être opérationnelle en 2011
  - Gazoduc Grèce - ancienne République yougoslave de Macédoine – Serbie-Bosnie - Croatie – Slovénie.
  - Gazoduc Bakou-Tbilisi-Erzerum
  
- Bassin de la mer Caspienne
  - Gazoduc Azerbaïdjan - Géorgie – Turquie - Grèce – Italie. Le contrat pour la construction entre la Grèce et l'Italie a été signé le janvier 2007, la construction devrait commencer en juin 2008 et être opérationnel en 2011
  - Gazoduc Kazakhstan - Russie (- Ukraine).
  - Gazoduc Iran - Turquie.
  
- Autres partenaires importants
  - Renforcement des performances globales, de la sûreté et de la sécurité du réseau de transit gazier ukrainien.

## 2.3 Pétrole



source : [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

Comme le montre bien la carte ci-dessus le pétrole/gaz produit dans le bassin de la mer Caspienne et dans les pays de l'Asie centrale est ensuite acheminée vers les pays de l'Union européenne via les pays de la région de la mer Noire.

Plusieurs oléoducs relient déjà l'Union européenne à la Russie et il est important de veiller non seulement à ce qu'ils soient pleinement utilisés, mais aussi à ce que l'on envisage la construction de nouvelles infrastructures de ce type, au lieu de projets de transport maritime.

De nouvelles infrastructures ont été construites pour relier la mer Caspienne à la mer Noire, comme l'oléoduc reliant le gisement pétrolier de Tengiz dans le Kazakhstan au terminal russe de Novorossiysk, et l'oléoduc allant du gisement pétrolier de Chiarg dans l'Azerbaïdjan jusqu'à Soupsa en Géorgie. L'acheminement de ce pétrole par la mer Noire jusqu'au port de Constanza en Roumanie ou de Burgas en Bulgarie, ou encore vers les marchés internationaux en passant par le Bosphore, a entraîné une forte augmentation du trafic maritime. À cela, il faut ajouter le nouveau terminal pétrolier d'Odessa en Ukraine, qui s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources d'approvisionnement, et qui doit permettre au pétrole de la Caspienne d'atteindre l'Europe centrale et la Baltique :

- L'oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan (BTC) Inauguré le 25 mai 2005, il est opérationnel depuis le mois de juillet 2006.
- L'inversion de l'oléoduc Odessa-Brody et l'extension jusqu'à Plock (Pologne) pour le raccorder soit au tracé septentrional de l'oléoduc Druzhba, soit à la liaison existante vers le port maritime polonais de Gdansk.
- La construction d'un oléoduc entre Constanza et Trieste, reliant le port roumain de Constanza à Trieste et approvisionnant les pays traversés, L'accord a été signé le 3 avril 2007 et il est prévu que l'oléoduc soit opérationnel en 2012.
- La construction d'un oléoduc entre Burgas et Alexandropolis, reliant le port bulgare de Burgas, sur la mer Noire, au port méditerranéen d'Alexandropolis, en Grèce. L'accord a été signé le mois de mars 2007. La construction de cet oléoduc devrait réduire la pression croissante du transport maritime pétrolier sur le Bosphore.

## *2.4 La nécessité de développer une politique commune concernant la gestion de la demande et l'efficacité énergétique*

Une politique concernant la gestion de la demande et l'efficacité énergétique chez ses voisins et partenaires sera nécessaire à long terme pour assurer la sécurité énergétique dans l'Union européenne. De plus, compte tenu de l'engagement commun à lutter contre le changement climatique et à résoudre d'autres problèmes écologiques en rapport avec l'énergie, la modernisation des systèmes énergétiques chez nos voisins constitue une priorité absolue.

Pour inciter efficacement à accroître le rendement énergétique, il convient d'associer modernisation des investissements, nouvelles méthodes de production énergétique et recours aux énergies renouvelables pour rationaliser et réduire la tarification de consommation et des transports. Les voisins et partenaires de l'UE possèdent un potentiel non négligeable à cet égard.

## *2.5 Un réseau de correspondants pour la sécurité énergétique (NESCO)*

L'UE a franchi une nouvelle étape pour assurer la sécurité de son approvisionnement énergétique un réseau de correspondants pour la sécurité énergétique (NESCO) qui s'est réuni pour la première fois à Bruxelles le 10 mai 2007.

La veille et l'échange d'informations constituent les principales tâches que doit effectuer le réseau NESCO, composé de représentants de la Commission, des Etats membres et du secrétariat du Conseil. Il constitue un "nouvel instrument permettant d'augmenter la capacité de l'Union à collecter des informations et de communiquer un premier avertissement sur les menaces potentielles à la sécurité de l'approvisionnement énergétique".

La création du groupe a été approuvée par le Conseil européen de décembre 2006<sup>1</sup> dans le cadre d'une série d'actions proposées visant à garantir une plus grande sécurité dans l'approvisionnement de l'énergie au sein de l'UE, comprenant notamment l'"amélioration de la coopération" avec les pays producteurs comme la Russie. Le NESCO peut également être considéré dans le cadre de la politique européenne de voisinage, afin de renforcer la coopération avec les pays de transit comme l'Ukraine.

## **II. LES POLITIQUES EUROPEENNES DANS LA MER NOIRE ET LA SECURITE DE L'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE : QUELLE EFFICACITE ?**

Avec l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, le 1<sup>er</sup> janvier 2007 la mer Noire est devenue la frontière orientale de l'UE. Cette région géographique distincte, riche en ressources naturelles, occupe une position stratégique à la jonction entre l'Europe, l'Asie centrale et le Moyen-Orient et constitue également une plaque tournante importante pour les flux d'énergie.

### I. Les différentes politiques européennes

L'Union européenne a déjà fait d'importants efforts pour stimuler les réformes, promouvoir la stabilité et soutenir le développement de la région de la mer Noire par la mise en œuvre de quatre politiques communautaires qui s'appliquent dans ce contexte:

---

1

[http://www.consilium.europa.eu/cms3\\_applications/applications/newsroom/LoadDocument.asp?directory=fr/ec/&filename=92224.pdf](http://www.consilium.europa.eu/cms3_applications/applications/newsroom/LoadDocument.asp?directory=fr/ec/&filename=92224.pdf)

- La Politique de développement régional (FEDER) pour la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie – pays membres –
- Le processus de préadhésion dans le cas de la Turquie, notamment dans le cadre des projets transfrontaliers,
- La Politique européenne de voisinage (les cinq pays de l'Est partenaires de la PEV étant également actifs dans le domaine de la coopération de la mer Noire) La facilité d'investissement qu'il est proposé de créer pour les pays disposant de plans d'action PEV pourrait contribuer à la préparation et au cofinancement d'investissements dans les infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'environnement et en étroite coopération avec les institutions financières internationales, comme la BEI et la BERD.
- Le partenariat stratégique avec la Fédération de Russie.

Ce bouquet de politiques a été englobé, le 10 avril 2007, dans une synergie de la mer Noire. Cette initiative régionale vise à l'application d'une stratégie globale qui inclut l'ensemble des pays de la région; le nombre élevé de membres de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (CEMN) et le fait que la Russie et la Turquie en sont les membres fondateurs constituent par conséquent un avantage décisif qui pourrait contribuer de manière substantielle au succès de la synergie de la mer Noire, qui aura pour objectif principal de mieux coordonner et renforcer l'action de l'Union européenne, notamment dans le domaine de l'énergie. Cette synergie n'a pas vocation à créer des nouvelles institutions ou des structures administratives supplémentaires. Les États de la mer Noire resteraient les principaux interlocuteurs de l'UE, aussi bien dans un contexte bilatéral que dans le cadre de discussions à l'échelle régionale. L'essentiel de la contribution de l'UE continuera d'être assuré au titre des programmes sectoriels existants.

La volonté de renforcement de son rôle et de sa présence de la part de l'UE est évidente mais il convient de se poser la question : le fait que cette synergie est une panoplie d'outils et politiques très différents, gérés par différents organismes et directions en l'absence d'un organisme de coordination ne la voue-t-elle, dès le début, à l'échec ?

## 2. Initiatives régionales

### *2.1.L'Initiative de Bakou*

Lancée le 13 Novembre 2004, à Bakou, lors d'une Conférence ministérielle sur l'énergie par l'Union européenne et l'Azerbaïdjan, l'Arménie, La Bulgarie, la Georgie, l'Iran (observateur), le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Moldavie, la Roumanie, la Russie (observateur), le Tadjikistan, la Turquie, l'Ukraine et l'Ouzbékistan.

L'objectif de cette Initiative est de promouvoir l'harmonisation juridique et réglementaire dans les domaines de l'énergie et du transport ainsi qu'à encourager l'alignement progressif sur les principes de l'UE.

### *2.2. Le programme INOGATE*

Le programme INOGATE («Interstate Oil and GAs To Europe pipelines») améliore la sécurité de l'approvisionnement énergétique par la mise en œuvre de programmes pluriannuels d'assistance technique. Il est soutenu par le Secrétariat à la coopération énergétique UE-bassin de la mer Noire et de la mer Caspienne et ses pays voisins («EU-Black Sea and Caspian Sea Basin and its Neighbouring Countries Energy Cooperation Secretariat»), conformément à la décision adoptée lors de la conférence ministérielle d'Astana, le 30 novembre 2006.

### *2.3. Infrastructures énergétiques*

L'Union européenne collabore étroitement avec les partenaires régionaux pour renforcer la stabilité énergétique grâce à la construction de nouvelles infrastructures dans le secteur énergétique et à la modernisation de celles qui existent déjà. Dans ce cadre, la Commission conçoit actuellement, en coopération avec ses partenaires, un nouveau corridor énergétique sur l'axe Caspienne - mer Noire. Ce corridor présentera plusieurs possibilités techniques pour des exportations de gaz supplémentaires, réalisées par l'Asie centrale vers l'Union européenne, en passant par la mer Noire. Le développement des nouvelles sources

d'approvisionnement, ainsi que la construction des gazoducs qui permettront d'amener le gaz dans l'UE, nécessiteront des investissements de plusieurs milliards d'euros. Pour en permettre le financement, la Communauté doit démontrer son engagement vis-à-vis de ces projets. Ces investissements sont souvent caractérisés par un niveau élevé de risque commercial, et dans certains cas, politique. Le dialogue énergétique UE-Russie peut apporter une contribution importante à cet égard, et pourrait servir de modèle pour établir un mécanisme efficace et réactif pour traiter ces problèmes. L'appui de l'Union à ces projets peut prendre différentes formes concrètes, dont les principales sont les suivantes:

- Une participation au financement des projets, notamment par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement;
- Une participation, quoique dans une mesure limitée et à des fins de «catalyse», au financement des projets par les programmes d'appui communautaires, dont les réseaux transeuropéens (RTE).

Cette contribution est importante non seulement pour l'apport financier, qui est modeste par rapport au coût global des projets concernés, mais aussi parce qu'elle souligne l'appui politique de la Communauté aux projets en question, qui facilite l'obtention des moyens de financement privés nécessaires. Toutefois, répétons-le, cet appui ne peut et ne doit pas viser à se substituer au financement des réseaux de gaz et d'électricité par le secteur privé. Par le concours financier octroyé au moyen de ces programmes, la Communauté joue le rôle de catalyseur et de facilitateur, et non d'investisseur.

### **III. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**

La configuration de la région de la mer Noire a considérablement changé au cours des dernières années et continuera d'évoluer. La région de la mer Noire est une zone de production et d'acheminement d'importance stratégique pour la sécurité énergétique de l'Union européenne. Elle présente un large potentiel de diversification de l'approvisionnement énergétique et constitue donc un élément important de la stratégie extérieure de l'UE dans ce domaine. Cette diversification est dans l'intérêt de nos partenaires de la région et dans celui de l'Union européenne. La position de l'UE doit continuer à être axée sur l'amélioration de ses relations avec les pays producteurs d'énergie, les pays de transit et les pays consommateurs, dans le cadre d'un dialogue sur la sécurité énergétique.

La présence de l'Union européenne dans la région de la mer Noire offre de nouvelles perspectives et de nouvelles possibilités. L'importance croissante qu'ont ces pays pour le bon fonctionnement des marchés de l'énergie de l'Union européenne est évidente. Ils sont nos principaux partenaires pour la fourniture de gaz, et prennent de plus en plus d'importance pour les approvisionnements en pétrole. Leur importance continuera d'augmenter à l'avenir. Compte tenu de l'objectif consistant à créer une zone de prospérité et de stabilité partagée en Europe et autour de l'Europe, et eu égard aux futurs besoins en énergie de l'Union européenne, et en particulier de sa dépendance croissante à l'égard des importations en provenance de ces pays, il apparaît de plus en plus opportun et important d'adopter une approche active visant à assurer un dialogue réel et effectif avec ces pays et à développer ainsi de vraies relations de partenariat dans le domaine de l'énergie.

La création progressive d'un marché européen du gaz et de l'électricité, qui pourrait potentiellement comprendre plus de 35 pays et une population de plus de 600 millions d'habitants devrait être un objectif à moyen terme clairement défini de l'Union européenne. Ce marché pourrait être établi sur la base de normes communes concernant l'ouverture du marché, la protection de l'environnement et la sécurité. L'établissement de ce marché européen se fera nécessairement en plusieurs étapes.

Le plus urgent, à court terme, d'une part, c'est l'achèvement et l'ouverture du marché commun énergétique au sein de l'UE. D'autre part, l'Union Européenne devrait finalement élaborer une politique extérieure énergétique adéquate afin qu'elle puisse enfin parler d'une seule voix avec ses interlocuteurs tiers et de ce fait, essayer de les intégrer dans une communauté énergétique par le biais de laquelle une plus grande sécurité et diversification d'approvisionnement énergétique seraient atteintes. Le principe de solidarité lors des situations critiques futures liées à l'approvisionnement énergétique devrait également faire partie intégrante de cette politique. Mais pour l'instant les intérêts nationaux prévalent sur cette perspective ambitieuse.

## **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES:**

1. Presse bulgare :
  - Journal „ Dnevnik“ – [www.evropa.dnevnik.bg](http://www.evropa.dnevnik.bg)
  - Journal „ Standart“ – [www.standartnews.com](http://www.standartnews.com)
2. [www.euractiv.com](http://www.euractiv.com)
3. [www.caucaz.com](http://www.caucaz.com)
4. [www.touteurope.com](http://www.touteurope.com)
5. [www.eurogersinfo.com](http://www.eurogersinfo.com)
6. COM(2003) 262 final
7. COM(2006) 105 final
8. COM(2007) 160 final